



Premiers secours en santé mentale (PSSM)

Module Jeune

Les Premiers Secours en Santé Mentale constituent l'aide qui est apportée à une personne qui subit le début d'un trouble de santé mentale, une détérioration d'un trouble de santé mentale, ou qui est dans une phase de crise de santé mentale.

Les premiers secours sont donnés jusqu'à ce qu'une aide professionnelle puisse être apportée, ou jusqu'à ce que la crise soit résolue. Ils sont l'équivalent en santé mentale, des gestes de premier secours qui apportent une aide physique à une personne en difficulté.

Le Module Jeune a été spécialement développé pour les adultes travaillant ou vivant avec des adolescents (collège/lycée) ou de jeunes adultes.

Formation dispensée par un formateur accrédité PSSM France.



Public

Tous professionnel des établissements sociaux, médico-sociaux et sanitaires

Pré-requis

Aucun

Objectifs

- Acquérir des connaissances de base concernant les troubles de santé mentale
- Mieux appréhender les différents types de crises en santé mentale
- Développer des compétences relationnelles : écouter sans jugement, rassurer et donner de l'information adaptée
- Mieux faire face aux comportements agressifs -Prendre confiance dans l'interaction avec les jeunes éprouvant un problème de santé mentale ou en crise de santé mentale
- Revoir ses représentations concernant la santé mentale
- Renforcer l'aide apportée aux jeunes en crise ou éprouvant un problème de santé mentale

Contenus de la formation

- Des troubles de santé mentale émergents :
 - Dépression
 - Problèmes d'anxiété
 - Troubles du comportement alimentaire
 - Psychose
 - Problèmes liés à la dépendance
- Crises en santé mentale :
 - Pensées et comportements suicidaires
 - Automutilations non suicidaires
 - Attaques de panique
 - Evènements traumatiques
 - Etats sévères de psychoses
 - Effets sévères liés à l'utilisation de l'alcool et de substances toxiques
 - Comportements agressifs

Méthodologie

- Apports conceptuels, mise en travail des représentations individuelles et collectives, analyses partagées de situations, échanges d'expériences et mises en situation.

Intervenant

- Hugo HOUPERT, formateur accrédité intervenant pour le CREAI Auvergne-Rhône-Alpes



CREAI ARA Formation INTER – Modalités pratiques

Renseignements auprès de :

Caroline JABER, 06 38 25 31 47
c.jaber@creai-ara.org

Modalités d'accès

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour tout aménagement nécessaire durant la formation, contactez-nous.

Modalités d'inscription

Nous vous invitons à cliquer [ICI](#) pour accéder au bulletin d'inscription.

Numéro d'activité du CREAI ARA :
82 69 03 44 069

Référence certificat Qualiopi :
2106_CN_01774

Suivi et évaluation

Feuille d'émargement par ½ journée, recueil des besoins avant le démarrage de l'action, autositionnements pré et post formation, évaluations pédagogiques, questionnaires de satisfaction « à chaud » et « à froid », bilan d'acquisition des compétences délivré en fin de formation à chaque stagiaire.

Dates et lieu

Mardi 16 et mercredi 17 juin 2026

CREAI Auvergne-Rhône-Alpes
33 Cours Albert Thomas - 69003 LYON
3^{ème} étage

Horaires

De 9h à 17h.

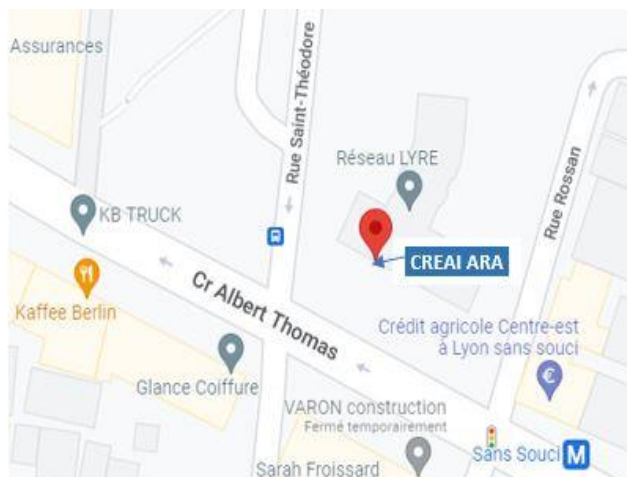
Pause déjeuner libre.

Possibilité de réservation d'un restaurant pour déjeuner en groupe.

Avance de frais par chaque stagiaire
(Remboursement soumis à l'employeur).

Tarifs

- ➡ Pour les établissements contributeurs :
400 € pour les deux journées, par stagiaire (14 heures) + 30 euros de frais de manuels
- ➡ Pour les établissements non contributeurs :
560 € pour les deux journées, par stagiaire (14 heures) + 30 euros de frais de manuels



Date limite d'inscription : **26 mai 2026**